

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **96 (1960)**

Heft 16

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Partie corporative

SPR - COMITÉ CENTRAL

SPR — Comité central

Le comité central de la SPR s'est réuni à Bienne le 23 avril, sous la présidence d'Ad. Perrot.

L'ordre du jour de cette séance était particulièrement important et les sujets d'ordre administratif s'y mêlaient aux questions de principes.

Déjà, le procès-verbal de la dernière séance (23 janvier) donne l'occasion au président de montrer le travail qui a été accompli depuis par le bureau et par lui-même ; d'autre part, une abondante correspondance fait passer en revue une foule de problèmes, majeurs ou mineurs, dont les solutions sont rapidement trouvées. M. Rebetz a assisté à Paris au stage organisé par le Centre international de l'enfance sur le développement et le comportement de l'enfant.

M. Ischer a accepté de représenter la Suisse à un échange international, à Paris également.

Un serpent de mer qu'on espérait noyé depuis longtemps est en train de ressusciter en pleine forme : c'est le conflit qui met aux prises le Schweizerischer Lehrerverein au président du Comité d'aide aux écoles suisses de l'étranger. Ce qu'il faudrait avant tout éviter, c'est l'éclatement de ce comité, qui est en train de mettre sur pied un statut donnant quelque garantie aux maîtres des écoles suisses de l'étranger. Nos délégués feront de leur mieux pour que les rebondissements actuels ne bloquent pas de nouveau toute l'activité de cet organisme, et qu'on puisse arriver à une solution rapide et définitive.

Le séminaire de Chexbres aura lieu les 27 et 28 mai, sous les auspices du Comité d'information et de public-relations et de la SPR. Le nombre des participants a été augmenté ; et tous ceux qui, de près ou de loin, ce sont intéressés au stage de l'an dernier s'en réjouiront. Le thème général du stage sera : L'école et l'apprentissage. Quatre exposés seront présentés.

Un grand nombre d'organisations invitent la SPR à envoyer des délégués à leurs assises. Il serait évidemment agréable d'envoyer un de nos représentants à Manille ou à Konakry, voire à Milan ou à Bad Godesberg. Nos finances, hélas ! ne permettent pas aux membres du Comité central d'imiter les pérégrinations de MM. Khrouchtchev, de Gaulle ou Adenauer. Nos représentants cependant suivront le cours de Klosters, destiné au corps enseignant des écoles suisses à l'étranger, du 9 au 16 juillet, où MM. Ischer et Rebetz donneront des conférences. Les Journées internationales de Trogen, du 16 au 24 juillet et, comme pour la première fois une journée romande y est prévue, on espère que nombreux seront les membres de la SPR à y prendre part. Les congrès de la FIAI (28 au 31 juillet) et de la CMOPE (1er au 7 août), à Amsterdam, le congrès de l'Arbeitsgemeinschaft der Deutschen Lehrerverbände, à Brême (8-11 juin) et du Syndicat national des instituteurs, à Strasbourg (première semaine de juillet), pour ne pas parler des manifestations romandes : centenaire de la SPN, congrès de la SPJ, à Saignelégier, trisannuelle de la Société valaisanne d'éducation.

Quant à l'Éducateur, le comité central lui a voué beaucoup de sollicitude et a décidé la publication d'un certain nombre de numéros spéciaux : l'un consacré à l'Année mondiale de la santé mentale, un autre aux réformes scolaires, auxquelles s'attaquent les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève.

De plus, des contacts ont été pris et des négociations engagées avec des organisations de l'enseignement secondaire qui s'intéresseraient à l'Éducateur ; cela permettrait le début ou la continuation d'un dialogue entre les différents ordres de l'enseignement.

Enfin, nous avons accepté une proposition de notre imprimerie augmentant le tarif de la publicité dans notre journal. G.W.

Rencontres internationales d'Aix-en-Provence

La Ligue française de l'enseignement organise des rencontres internationales à Aix-en-Provence pour les jeunes (moins de 25 ans) du 10 au 23 juillet, pour les éducateurs du 24 juillet au 26 août.

Le programme comprend la présentation et la découverte géographique de la région, avec excursions à Marseille, aux Baux, au massif de la Sainte-Baume, à la vallée de la Durance, à l'étang de Berre et à La Ciotat.

Seront évoqués les problèmes sociaux (problèmes d'une grande ville, Marseille), économiques du monde rural (irrigation et mise en valeur de la vallée de la Durance) et du monde industriel (raffineries de pétrole de Berre, sans oublier les problèmes éducatifs et artistiques (deux soirées au Festival international de musique à Aix).

Les conditions du séjour sont très avantageuses. Les congressistes seront logés à l'École normale d'Aix (dortoirs avec boxes) et le tarif est de 150 NF pour les jeunes et 200 NF pour les éducateurs (logement, nourriture, excursions, spectacles).

Adresser les inscriptions (accompagnées d'un acompte de 50 NF à verser au Compte de chèque postal 6880-67 CLTC, rue Récamier, Paris 7^e, au Service des relations internationales de la Ligue française de l'enseignement, rue Récamier 3, Paris 7^e.



VAUD

Plan d'études

Le Bulletin officiel du Département de l'instruction et des cultes, dans son numéro 2 de mars 1960, contient un communiqué concernant le nouveau plan d'études primaire. A la lecture de ces lignes, nous nous sentons pressés de ramener à sa juste proportion la part que la SPV et le corps enseignant ont prise à l'élaboration de ce document.

L'avis du corps enseignant a été demandé ; la SPV a pu présenter librement ses vœux. Il n'en reste pas moins que nous n'avons été que **consultés** : les trois commissions spéciales (qui comptaient chacune une majorité de maîtres et de maîtresses, il faut bien le dire), s'intitulaient bel et bien commissions **consultatives**. Par conséquent, les décisions de ces commissions n'avaient aucunement force de loi : le collège des inspecteurs a été certainement consulté aussi, puis le service de l'enseignement primaire a préavisé, le chef du Département a préavisé à son tour, et c'est au Conseil d'Etat que, en dernier ressort, appartenait la décision finale.

Cette procédure est d'ailleurs logique, l'exécutif étant responsable de l'enseignement devant la nation. Cependant, on constate bien, par là, qu'émettre des vœux est une chose, les faire accepter en est une autre. Notre collaboration a certes été réelle, et nous en remercions nos autorités, mais notre part de responsabilité a été plus modeste que le communiqué départemental pourrait le laisser croire.

Le Comité central.

La Côte. - Visites d'entreprises

La dernière visite prévue est celle de la fabrique Oulevay S.A. à Morges ; elle se trouve à 5 minutes de la gare, au quartier des Uttins.

Autant pour faciliter les opérations que pour favoriser les visiteurs, il a été prévu deux visites :

a) le **mercredi 11 mai 1960** pour les collègues des districts d'Aubonne et de Morges (env. 40 inscriptions). Rendez-vous à 14 h. 15 devant l'entreprise. (Arrivée du BAM à 14 h. 10.)

b) le **mercredi 18 mai 1960** pour les districts de Nyon et Rolle (env. 35 inscriptions). Rendez-vous à 14 heures devant l'entreprise. (Arrivée de l'omnibus de Rolle à 13 h. 23, du direct de Genève - Nyon à 13 h. 53.)

B. Jotterand, Morges.
Tél. 7 28 96.

Section de Vevey

Nécrologie. — Le lendemain de la rentrée, le corps enseignant veveysan rendait les derniers devoirs à Mlle Madeleine Bourl'honne. Brevetée en 1918, Mlle Bourl'honne avait enseigné quatorze ans à Jongny avant d'être nommée à Vevey en 1933. Elle avait pris sa retraite en 1957. Femme d'une grande culture, douée d'une distinction naturelle, modeste et pleine de cœur, Mlle Bourl'honne se dévoua à ses élèves et à sa mère, que la perte de sa fille laisse dans une cruelle solitude.

Section d'Aigle

La visite des fabriques Giovanola et des pierres artificielles à Monthey est fixée au mercredi 4 mai 1960. Rendez-vous à 13 h. 45 à la place de la Gare à Aigle. Tous les collègues (même d'une autre section) sont les bienvenus et sont priés de s'annoncer auprès de Mlle Cornioley, institutrice à Aigle, jusqu'au 3 mai.

Echallens. - Gymnastique

Première leçon de l'année : **mardi 3 mai 1960 à 16 heures.** Echallens (salle du Château). Invitation à toutes et à tous les collègues.
J.-P. M.

Cours de football

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique (AVMG) organise, le mercredi après-midi 4 mai, un cours de football pour les membres du corps enseignant. Ce cours sera dirigé par M. Jean Claret, maître de gymnastique. Rendez-vous devant la salle de gymnastique du collège de La Sallaz, à 14 heures. Tenue de gymnastique, douches.

La moitié des frais de déplacement est à la charge de l'AVMG.

Pour le comité AVMG :
R. Yersin.

Postes au concours

Bofflens : Institutrice primaire.

Combremont-le-Grand : Institutrice primaire. Obligation d'habiter le collège.

Lucens : Institutrice enfantine.

Trélex : Institutrice semi-enfantine.

Vulliens : Institutrice primaire.

Grandson : Instituteur primaire.

Rossinière : Instituteur primaire supérieur.

Rougemont : Institutrice primaire à Flendruz.

Aclens : Institutrice primaire.

Bière : Instituteur primaire supérieur.

Ecublens : Instituteur primaire pour le degré supérieur. Obligation d'habiter la commune. Indemnité de logement. Entrée en fonctions : 1er juin 1960.

Essert-Pittet : Institutrice primaire. Obligation d'habiter le collège.

Grandcour : Instituteur primaire supérieur.

Lonay : Maîtresse de travaux à l'aiguille. Enseignement le vendredi matin de 7 h. 30 à 11 h. 30.

Lucens : Maîtresse ménagère.

Vallorbe : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er juin 1960. Les candidats sont priés d'adresser un bref curriculum vitae à la direction des écoles.

Villeneuve : Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonction : 29 août 1960.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Comité central - SPR — Rencontres internationales d'Aix-en-Provence. — Vaud : Plan d'études. — La Côte - Visites d'entreprises. — Section de Vevey - Nécrologie. — Section d'Aigle. — Echallens - Gymnastique. — Cours de football. Postes au concours. — Ecole Pestalozzi - Ecole des Mürriers. — Genève : Memento pour le mois de mai. — Notre prochain manuel de géométrie... — UAEE et UIG — Encore le Centre d'information. — Excursions de fin d'année. — Réforme de l'enseignement secondaire inférieur. — Communiqué. — L'éducation de l'homme occidental. — Neuchâtel : IN — Un départ. — Jura bernois : Cours de pédagogie curative. — Divers : Service de placement SPR.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : V. Giddey : Mongolisme et découvertes biologiques. — La poésie de la semaine. — E. Laurent : Neuchâtel : réforme des études primaires. — De la leçon de choses à la composition - La cigogne. — Henri Cornaz (1869-1948) — Fiches.

Ecole Pestalozzi — Ecole des Mûriers**Comité de l'Ecole Pestalozzi d'Echichens**

Président : M. Guisan Charles, Dr méd., député, Mézières.

Secrétaire : M. Delacrétaz André, maître de travaux manuels, Morges.

Caissier : M. Rattaz Ami, notaire, Morges.

Membres : M. Chappuis François, instituteur, Gollion.
M. Martin Adrien, chef du Service de l'enseignement primaire, Lausanne.

M. le Président de la Société pédagogique vaudoise ou son remplaçant.

Autres membres :

Mlle Forel Jacqueline, Dr méd., Morges.

MM. Bergier Jacques, Dr méd., directeur de l'Office médico-pédagogique, Lausanne.

Chapuis André, pasteur, Morges.

Chollet Pierre, agriculteur, Echichens.

Cruchon Alexandre, syndic, Echichens.

Decollogny Henri, fils, colonel, Apples.

Jaccard Louis, anc. chef de service, Lausanne.
Geissmann René, commerçant, Morges.
Gardon Robert, chef de bureau au Service de l'enfance, Lausanne.

Graz J.-H., ch. des Aubépines 23, Lausanne.

Lavanchy Edouard, ancien préfet, Morges.

Molles Georges, inspecteur scolaire, Lausanne.

Perey Georges, député, Vufflens-le-Château.

Piot Ernest, chef de service adjoint au Service de l'enfance, Lausanne.

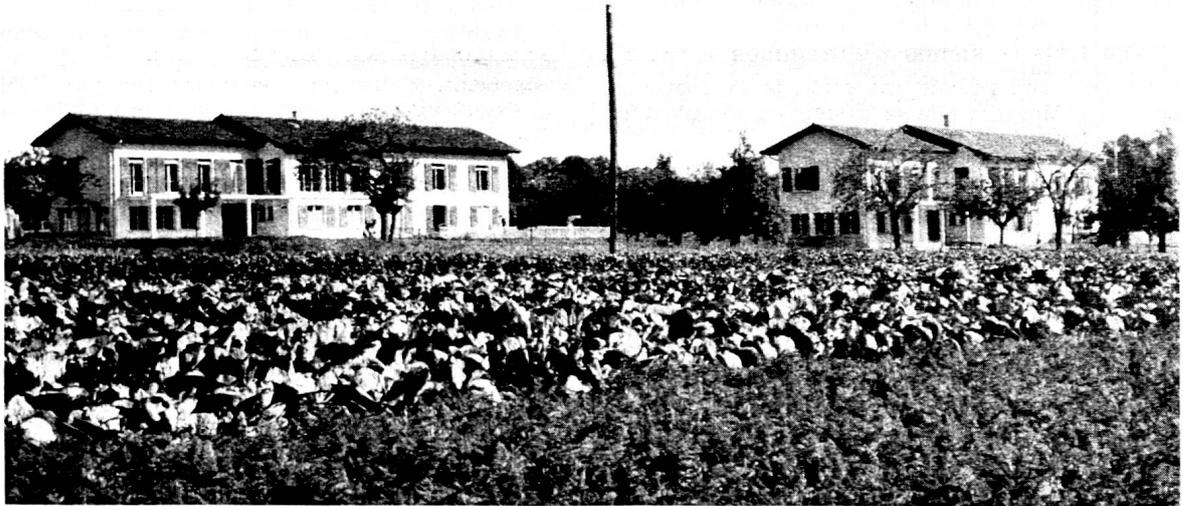
Valet Arthur, instituteur émérite, Morges.

Veillard Maurice, juge, président de la Chambre pénale des mineurs, Lausanne.

Direction :

M. et Mme Jacques Besson.

Pour tout ce qui concerne les élèves et leur admission, s'adresser à la direction de l'Ecole Pestalozzi. Compte de chèques postaux II. 3738. Téléphone (021) 7 32 35.



Les deux pavillons neufs abritent chacun un groupe de 15 garçons et la famille de leur éducateur.

Projets d'avenir à Echichens

L'Ecole Pestalozzi a pu réaliser ces dernières années grâce à la générosité de donateurs, des améliorations importantes. Un bâtiment central abrite aujourd'hui cuisines, réfectoires, buanderies et autres locaux de service, ainsi que l'appartement du directeur. Deux constructions spacieuses ont été aménagées pour recevoir chacune une « famille » de 15 garçons (dortoirs, salle de jeux ou de lecture, salle de travaux manuels, bains, douches et appartement de l'éducateur). Deux « familles » doivent encore habiter les anciens locaux du bâtiment primitif ; les classes y sont également installées. Le but que la fondation espère atteindre le

plus tôt possible est de donner aussi une maison à ces deux « familles », et de créer de nouvelles classes, plus spacieuses, plus claires et mieux meublées. Pour qui a vu l'état actuel de ce qui fut l'Asile d'Echichens, ces améliorations s'imposent de toute urgence !

Aux Mûriers, on manque de place

Les Mûriers hébergent 45 filles et chaque année la direction doit refuser de nouvelles entrées. L'ancienne fabrique est grande, bien sûr, mais elle ne suffit pas ; laissons parler ici Mme Jacqueline Duplain, présidente de la fondation :

Imaginez nos quarante-cinq filles. Elles n'ont pour vivre, dormir, étudier, travailler, manger, que leurs deux classes, la salle à manger, les dortoirs (5-6 habitantes chacun) et la cuisine pour les apprenties ménagères. Encore cette cuisine, vaste et froide, est-elle la cuisine commune, ce qui ne facilite pas la tâche de la maîtresse.

Résumons :

- Pas de local pour la gymnastique et la rythmique.
- Une salle de couture très petite, qui sert aussi de lingerie et de lieu de séjour pour la couturière-lingère de la maison.
- Pas d'endroits propres aux épluchages. Les « pluches » sont importants aux Mûriers. Pour un grand ménage, il y a des montagnes de céleris, carottes, pommes de terre, petits fruits à préparer. Actuellement, l'opération a lieu dans la cage de l'escalier.
- Pas de vestiaire à l'entrée.
- Pas de local spécialement affecté au nettoyage des 45 paires de chaussures souvent très boueuses après les promenades.
- Dans un siècle qui prône l'hygiène, trois seuls lavabos à eau courante et deux baignoires. Les fillettes font leur toilette dans leur cuvette individuelle, comme au bon vieux temps.
- Pas d'infirmier.
- Pas de chambre à un lit pour isoler momentanément une enfant difficile ou récalcitrante.

Les Mûriers doivent construire

Derrière l'ancienne fabrique qui abrite aujourd'hui la colonie, un magnifique verger gravit la pente. Au-dessus : une belle parcelle en plan légèrement incliné. C'est là que les responsables espèrent voir s'élever bientôt une série de pavillons inspirés de ce qui se fait à Echichens. L'ancien bâtiment, encore solide sur ses bases, sera aménagé de façon plus rationnelle et plus salubre. Fera-t-on du luxe ? Certes pas, à moins que l'on appelle « luxe » propreté, espace, lumière et couleur. D'ailleurs Mme Duplain s'exprime fort bien à ce sujet :

Pourquoi ne songerait-on pas à faciliter le travail du personnel, puisque le recrutement du dit personnel est une question épineuse ?

Pourquoi les maisons d'éducation n'auraient-elles pas droit, elles aussi, aux couleurs lumineuses, aux meubles clairs, aux tables recouvertes de formica et aux jolies dallages ?

Serait-ce parce qu'au début du siècle, un certain visage de la charité prenait volontiers la forme du bric-à-brac, la couleur des vieilles chaussures et l'odeur de la naphthaline ?

C'est vrai : nos enfants sortent souvent d'endroits innommables.

C'est vrai aussi qu'à leur départ des Mûriers, elles ne trouveront peut-être niessoreuses, ni mixer, ni frigo dans les familles où elles seront placées.

Mais entre-temps, elles auront appris, et compris, que la vie peut être bonne et généreuse.

C'est cela l'important.

Donc nous construirons ; et construirons bien. Et nous aurons plusieurs pavillons.



Aux Mûriers pas de local pour les épluchages...

Bon courage et bonne chance !

Il nous reste à présenter tous nos vœux aux personnes généreuses et dévouées qui s'occupent de nos enfants délaissés. Que leurs projets se réalisent. Nous pouvons, nous, enseignants de ce canton, les aider lar-

gement à atteindre leurs buts en soutenant chaleureusement la collecte qui va se faire dans nos classes. Rappelons que le bénéfice en sera partagé entre les deux établissements, proportionnellement au nombre d'enfants.

G. Ehinger.

**accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution**



**Mutuelle
vaudoise
accidents**

**Contrats de faveur avec la Société
pédagogique vaudoise, l'Union du corps
enseignant secondaire genevois
et l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

GENÈVE

Memento pour le mois de mai

4 mai. — Aula de l'université, à 20 h. 30, sous les auspices d'Union famille-école, **séance d'information professionnelle.** Deux exposés : La profession de mécanicien, par M. Georges Volland, chef de l'Ecole d'apprentissage de la SIP ; Le rôle de l'école complémentaire dans la formation professionnelle des apprentis de l'industrie et de l'artisanat, par M. Pierre Panozetti, directeur de l'Ecole complémentaire professionnelle.

6 mai. — Ecole de Malagnou, 17 h., conférence de M. Armand Christe, inspecteur d'écoles : L'élaboration du manuel de géométrie.

12 mai. — Route de Montbrillant 88, à 14 h. 30 : visite des installations de la Société coopérative suisse de consommation. Entretien avec M. Marti, directeur général et ses collaborateurs.

17 mai. — Salle des fêtes du Buffet de la Gare, à 17 h. : séance plénière pour les membres des trois sections de l'UIG. Objets principaux de l'ordre du jour : enseignement de l'allemand, réforme de l'enseignement secondaire, pénurie de membres du corps enseignant et problèmes de recrutement.

18 et 19 mai. — Salle communale de Vernier, à 20 h. 30 : Soirées récréatives offertes par l'UIG à tout le personnel enseignant primaire et infantin. Au programme : Concert de musique ancienne, classique et romantique, par le Groupe choral des instituteurs, direction : Jean Delor, avec le concours de Mlle Lilane Pache, soprano. « Le mariage forcé », comédie en 1 acte, de Molière, interprété par l'Echo de Vernier. Mise en scène : Gilbert Lips.

Tous les collègues recevront individuellement des précisions concernant ces manifestations.

Notre prochain manuel de géométrie...

Après avoir écouté M. Béguin nous parler du futur livre d'arithmétique et M. Rollet nous présenter le tout prochain manuel de vocabulaire, nous avons le plaisir de recevoir **M. A. Christe**, inspecteur, qui a bien voulu venir, à son tour, nous dire les réalisations et les projets de la commission qu'il préside.

Vendredi 6 mai, à 17 heures, à l'école de Malagnou (rue Ferdinand-Hodler), M. Christe nous donnera des informations sur le **nouveau livre de géométrie** et répondra bien volontiers à nos questions.

Que tous nos collègues que ce sujet intéresse viennent se joindre à nous pour écouter M. A. Christe à qui nous adressons, d'ores et déjà, tous nos remerciements pour avoir répondu si aimablement à notre invitation.
Le comité mixte.

Union amicale des écoles enfantines et UIG - Section des dames

Au moment où nous entrons dans la vie politique de notre cité, c'est avec plaisir que nous vous faisons part, chères collègues, de l'avis suivant :

Cours d'instruction civique à l'intention des électrices, à l'Athénée (bibliothèque), rue de l'Athénée 2.

Lundi 2 mai 1960, à 20 h. 30 : La commune et ses attributions, par M. André Chavanne, conseiller municipal.

Lundi 9 mai, à 20 h. 30 : Les attributions du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, par Me Pierre Guinand, député.

Lundi 16 mai, à 20 h. 30 : Le Conseil fédéral et les Chambres fédérales, par M. Charles Primborgne, conseiller national.

Cours organisé par l'Association genevoise pour le suffrage féminin, le Centre de liaison des Associations féminines genevoises, l'Association genevoise de femmes universitaires et le Club des femmes de carrières libérales et commerciales.

Entrée libre.

Nous ne pouvons que vous recommander ce cours, nous sommes bien certaines que vous en comprendrez l'intérêt et l'importance.
J.-M. M.

Encore le Centre d'information

Les 19 décembre et 12 mars derniers ont été lancés dans l'Educateur des appels en faveur de notre Centre d'information nouveau-né.

Grâce à la générosité de la plupart d'entre vous, voici deux ans, il a pu recueillir les fonds nécessaires à sa mise en train. Puis, le succès obtenu par ses premières publications — fiches de vocabulaire et de géométrie — a donné de l'espoir à ses responsables. Malheureusement, l'offre de collaborateurs bénévoles n'a pas répondu à la demande, comme nous l'espérions.

Depuis des mois, G. Gallay et Cl. Goy fournissent un travail énorme qui ne pourra pas se poursuivre à ce rythme sans l'aide d'une phalange de collègues disposés à participer activement à la frappe des « stencils »,

tour de rôle. Ou bien faudra-t-il faire appel à une professionnelle rétribuée? Ce qui changera alors le prix de revient de nos travaux.

Il faut que d'ici un mois nous soyons fixés et que ces bonnes volontés capables — il y en a bien 25 sur 100 (5%) de collègues que nous sommes, non? — annoncent à G. Gallay, Vernier.

Chacun sait que nos comités et commissions sont sur la brèche plusieurs heures par semaine dans l'intérêt de tous: les deux revalorisations successives et la réunification de notre corps enseignant primaire en sont les résultats tangibles. Que si l'on ne pouvait pas obtenir encore quelques collaborateurs pour un travail d'ordre pédagogique utile à chacun, ce serait alors à désespérer!

Notre Centre d'information sera ou ne sera pas selon que vous ferez acte ou non de solidarité envers ceux à qui vous avez fait confiance en les élisant. Car il est plus facile de voter et de critiquer que d'agir, mais cela ne suffit pas, hélas! à la bonne marche des sociétés.

En attendant une suite positive à cet ultime appel, je vous signale que le Centre dispose encore de séries de fiches de vocabulaire du 3e trimestre (à 2 fr. 50) et de géométrie (à 4 fr.), au CCP I 15155.

Notre collègue R. Hutin m'adresse le papier suivant, dont l'actualité et l'intérêt ne vous échapperont point.
E.F.

Excursions de fin d'année

Nous voici, une fois de plus, presque au terme d'une année scolaire et le moment est venu de songer à la préparation de la « course d'école ».

Agréable devoir pour les uns, souci pour les autres, cette excursion n'est pas toujours facile à organiser.

Que nos élèves soient trop jeunes ou trop âgés pour que nous refassions la même course que l'année précédente, qu'ils aient déjà vu la ville où nous avons projeté de les conduire, que nous ayons de la difficulté à estimer la durée de la visite d'un musée ou d'une marche, nous voilà dans l'embarras.

Pour faciliter notre tâche, le Centre d'information de l'UIG a l'intention de publier un petit recueil d'itinéraires permettant de trouver les renseignements qui nous manqueraient. Que ce soit pour les petits ou pour les grands, chacun de nous a le souvenir d'une excursion particulièrement bien réussie. Alors, collègues, prenez la plume et envoyez à Georges Gallay, à Vernier, le plan de cette excursion, avec son horaire et l'âge de vos élèves, lorsque vous l'avez faite. Tous les détails supplémentaires sur les points de vue à ne pas manquer, les curiosités à visiter, les prix, etc., nous seront précieux.

N'hésitez pas à nous faire part même des itinéraires les plus connus, vous rendrez service à nos jeunes collègues. Sorties dans le canton, en Suisse, à l'étranger, d'une demi-journée, d'un jour, de deux jours, tout nous sera utile. Et n'oubliez pas que le Centre d'information ne vivra que si chaque membre de l'UIG prend sa part de responsabilité et participe à l'œuvre commune.

Réforme de l'enseignement secondaire inférieur

Introduction. — Avant de procéder à une étude critique du projet officiel il est indispensable d'exposer ici les problèmes qu'il soulève et les solutions qu'il propose. Comme le rapport du Département compte 49 pages, il n'est pas question de le faire paraître « in extenso » dans notre journal, pas plus que le résumé de 15 pages fait par la commission de l'UIG à

l'usage des membres du comité. Le présent « condensé » suffira à l'information de chacun.

Dans un prochain article, nous donnerons le point de vue de l'Union du corps enseignant secondaire, que suivra celui de notre association.

Tous ceux de nos collègues que cette réforme intéresse auront ainsi les éléments nécessaires pour émettre un jugement valable et, quand l'heure sera venue, collaborer avec le comité de l'UIG. Car la lutte que ce dernier devra soutenir pour que l'enfant et le corps enseignant primaire ne fassent pas les frais de la réforme, sera âpre et longue, à considérer les premières réactions...

Le projet dont il s'agit comporte trois parties :

I. La réforme de l'enseignement

1. Situation actuelle. — Ebranlé par deux guerres mondiales, le monde s'est transformé profondément. Grâce aux progrès scientifiques et techniques, l'augmentation de la population et de son niveau de vie va croissant. Ces faits nouveaux rendent indispensable et urgente une réforme des institutions, en particulier celle de l'Ecole. Dans la plupart des pays d'Europe et quelques cantons suisses, des tentatives sont en cours, dont on attend les résultats avec impatience.

A Genève, notre organisation scolaire est réglée par la loi sur l'instruction publique de 1940. C'est dire qu'elle est de plus en plus inadaptée aux circonstances actuelles, étant donné l'afflux continu d'élèves dans l'enseignement secondaire (4900 en 1960 contre 2500 en 1939). Ce dernier accueille 82% de la population scolaire de 13 à 15 ans (Vaud: 20% des enfants de 10 à 16 ans).

Cette inadaptation se traduit par le malaise actuel, dont les symptômes sont trop connus :

- **Gros effectifs**, qui surchargent les locaux et l'administration.
- **Défaut d'orientation**, combattu par une élimination prématurée.
- **Surcharge des programmes secondaires**, qu'on se refuse à élaguer, malgré la diminution des heures de travail.
- **Spécialisation** trop poussée des professeurs, qui entraîne un émiettement de l'enseignement.
- **Nombre excessif de retards scolaires**: en 1957, 13% des élèves du collège et 45% de ceux du collège moderne avaient doublé.
- **Pénurie de maîtres** de l'enseignement secondaire inférieur.

2. Principes généraux à respecter :

- Solution genevoise à rechercher, eu égard à la situation particulière de notre canton.
- Respect de la tradition, dans une mesure compatible avec les exigences de l'heure.
- **Ne jamais compromettre ou retarder la formation de l'élite.**
- Enseignement axé sur l'exercice et l'assouplissement de l'esprit des élèves.
- Ne pas sacrifier aux idoles du moment: technique et production, mais placer l'homme et sa vocation au premier plan de nos préoccupations (humanisme).

II. Principaux problèmes

3. Orientation scolaire, problème essentiel mais complexe.

Pour orienter un enfant, c'est-à-dire déterminer l'instruction qui convient le mieux à ses aptitudes et à ses goûts et lui donner l'occasion de les manifester et de les développer, il faut d'abord :

- Connaître l'âge le plus favorable à une première orientation de base. Les psychologues s'accordent pour fixer cet âge vers 11 ou 12 ans.
- Étendre l'orientation à l'ensemble des élèves pour donner à chacun sa chance. (Actuellement il n'y a que 4% d'enfants d'ouvriers contre 35% d'employés dans l'enseignement secondaire.)
- Informer les parents dignes de ce nom, à qui il appartient de prendre des décisions et d'en porter la responsabilité.

Ces principes admis, c'est l'école qui doit fournir les moyens de réaliser cette orientation, par ses programmes, méthodes, critères de promotion et surtout par le rôle primordial de ses maîtres, préparés à cette tâche délicate, éventuellement secondés par des conseillers pédagogiques et des psychologues professionnels.

Pour être efficace, « un système continu d'orientation, particulièrement au cours des premières années de l'enseignement du second degré, doit offrir à l'élève de larges possibilités d'essai, de choix et de passage d'un type d'enseignement à un autre ». (Résolution de la 9e Conf. int. de l'IP, 1946.)

L'orientation scolaire prend fin au moment où l'élève atteint la limite de la scolarité obligatoire; elle est alors relayée par l'orientation professionnelle, d'où liaison nécessaire entre ces deux formes d'orientation.

4. Méthodes et plans d'études. — Pour que l'école puisse remplir sa mission, les méthodes d'enseignement doivent être actives et les programmes allégés et équilibrés, avec un « tronc commun » pour chaque degré. Dans ces programmes il faudra donner aux mathématiques et aux sciences la place qui répond aux besoins de notre époque, sans compromettre la culture générale.

5. Prolongation de la scolarité. — Il y a trois catégories d'élèves :

- a. — Ceux qui à 15 ans peuvent poursuivre sans autre leurs études.
- b. — Ceux qui terminent leur scolarité obligatoire à 15 ans en degré 9 et entrent en apprentissage.
- c. — Pour tous les autres : retardés par des circonstances indépendantes de leur aptitude scolaire — élèves qui ne peuvent ou ne veulent pas poursuivre des études, le projet envisage la création d'une classe facultative de degré 10. Mais cela n'est pas urgent.

6. Dispenses d'âge et retards scolaires. — Les élèves surdoués, avancés de un ou deux ans, ont leur place dans les classes ordinaires, pour y jouer le rôle d'entraîneurs. L'expérience des classes fortes (1925-30) a été décevante. Que ces élèves utilisent leurs loisirs pour accroître leur culture personnelle (lectures, arts, sports...) !

Les retards scolaires de un, deux ou trois ans sont dus aux circonstances défavorables du milieu autant qu'à notre système scolaire, qui impose à tous les enfants d'un même âge un même programme, d'où un tiers d'échecs probables. Supprimer tout redoublement comme dans les pays anglo-saxons par la création de classes parallèles fortes, moyennes et faibles, est-ce une solution ?

7. Recrutement et formation des maîtres. — Depuis quelques années, dit le rapport, nous recevons dans l'enseignement secondaire les élèves nés dans les années de forte natalité 1942 et suivantes, alors que nos maîtres sont recrutés actuellement dans les classes creuses de 1930. Ce qui explique en partie la pénurie d'enseignants, car la concurrence de l'industrie, les

lacunes dans la formation universitaire et pédagogique des maîtres secondaires, le système des suppléances, ne sont pas faits pour remédier à cette pénurie.

8. Formation accrue du personnel scientifique. —

Les besoins de personnels scientifiques et techniques sont tels qu'il faut créer de nouvelles écoles et faire tomber dans le public ce préjugé de la précellence des études classiques. Culture littéraire et culture scientifique sont équivalentes pour la culture de l'esprit. Une orientation scolaire bien comprise relayée par une orientation professionnelle rationnellement organisée permettra le recrutement, dans toutes les classes de la population, des éléments capables de suivre les écoles techniques. En 1959, dans notre pays, 4% seulement de la population accédait aux études supérieures (1% en 1880), contre 7% en France et 28% aux USA !

III. Propositions de réorganisation

9. Regroupement des classes. — Si l'on admet que l'orientation scolaire commence vers 12 ans, début du second degré (premières spécialisations), il est logique de grouper en une seule division toutes les classes d'élèves de 12 à 15 ans, donc aussi les 7e, 8e et 9e primaires actuelles (à l'exclusion des classes spéciales). Ce cycle d'orientation de trois ans comprendra les étapes suivantes :

— **7e, année d'orientation.** — 1er semestre : programme commun. — 2e semestre : cours à option latin, sciences, pour les élèves ayant obtenu 4 pour les branches de base (français, allemand, calcul).

— **8e, enseignement spécialisé,** contrôle de l'orientation. — Quatre types de classes :

Classes A : orientation littéraire avec latin (act. : 6e CC et ESJF).

Classes B : orientation scientifique (act. : 1re CM et 6e M de l'ESJF).

Classes C : préparation à l'apprentissage (programme 8e prim. act.).

— Il serait souhaitable de prévoir dans ces trois sections des classes fortes et faibles jumelées.

Classes D ou classes-ateliers conduisant à l'apprentissage manuel.

Pour faciliter le passage d'une section à l'autre et réparer ainsi des erreurs d'orientation inévitables, le programme serait commun pour toutes les disciplines non spécifiques de chaque section.

— **9e, choix d'une carrière,** fin de la scolarité obligatoire. — Mêmes types de classes qu'en 8e. L'orientation se précise. Dès le 2e semestre, cours à option (aiguillage) pour les classes **littéraires A** : grec, anglais, sciences ; **scientifiques B** : latin, anglais.

— Pour les classes C et D et tous les élèves qui ne continueront pas l'école, l'aiguillage sera fait par l'orientation professionnelle, au moyen de causeries, visites d'usines, consultations, documentation, etc.

Classes de reconversion ou de transfert permettant aux élèves mal orientés de rejoindre sans trop de peine le type de classe qui leur convient et pour lequel on aura reconnu une aptitude certaine. Ces classes « passerelles » entre sections seront accessibles à tous.

10. Structure de l'enseignement secondaire. — Les 7e, 8e et 9e ci-dessus, correspondant aux années de la puberté (12-15 ans), donc à la période critique de l'adolescence, doivent former un tout, un pont entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire supérieur. Par souci de continuité, ce cycle intermédiaire doit être subordonné à la direction de l'enseignement secondaire général.

Pour porter remède aux difficultés que provoque chaque année l'afflux de 2400 élèves en moyenne, il faudra abandonner la structure verticale actuelle, qui impose un cloisonnement arbitraire entre deux types d'études, dans une même école, et la remplacer par une **structure horizontale**, qui seule permettra l'orientation véritable par de nombreux passages latéraux.

Quant aux **modalités de promotion des élèves**, le rapport officiel prévoit des passages sans examen pour ceux qui sont déclarés promus (critères non encore fixés) et avec examen d'admission pour les élèves venus d'une autre section ou d'ailleurs.

11. Passage de l'ancienne organisation à la nouvelle. — On détachera du collège classique, de l'école supérieure des JF et de l'école ménagère la division inférieure à laquelle on transférera la 7e primaire pour constituer la division inférieure nouvelle de l'enseignement secondaire.

Comme l'effectif de ce cycle intermédiaire sera de 6000 élèves environ, on séparera filles et garçons — la coéducation étant exclue pour le moment — et on les répartira dans les groupes scolaires existants : Sturm, Italie, Necker, Cayla...

1re année d'application de la réforme : organisation de la 7e d'orientation.

2e année d'application de la réforme : la nouvelle organisation s'étend au degré 8.

3e année d'application de la réforme : la nouvelle organisation est réalisée.

12. Le problème des maîtres. — Le corps enseignant de ces trois degrés du cycle sera constitué par des maîtres de l'ESI actuel et par des instituteurs dont la collaboration se justifie tout en étant d'ailleurs indispensable.

En principe, pour pouvoir enseigner dans les sections de la division inférieure correspondant aux classes primaires actuelles, l'instituteur devra obtenir un brevet complémentaire, à défaut d'une licence.

La préparation de ce brevet comprendrait une formation théorique (cours universitaires) et pratique (stage réduit). Son niveau serait celui d'une licence pour une seule discipline.

Le rapport parle ensuite de créer des postes d'inspecteurs dans l'enseignement secondaire inférieur nouveau, inspecteurs qui collaboreraient avec le directeur de cette division, dépendant lui-même du directeur de l'enseignement secondaire.

13. Bâtiments scolaires. — Les questions qui s'y rapportent forment une des conditions essentielles de la réforme. En effet, dit le rapport, « l'absence des locaux indispensables, ou leur mauvaise répartition

géographique, peuvent compromettre sérieusement l'exécution de la réforme, la retarder, voire la rendre irréalisable ».

Le regroupement de la division inférieure fera apparaître de nouveaux besoins, chaque école devant comprendre des classes de chaque type.

« Si l'on veut vraiment que la réforme aboutisse, il faut disposer des moyens matériels indispensables. »

14. Conclusions. — Des deux systèmes possibles pour réorganiser l'enseignement secondaire inférieur genevois, sélection et orientation, le projet officiel a choisi le second pour les raisons suivantes :

La **sélection** peut suffire pour dégager une élite restreinte, mais elle est insuffisante quand les besoins du pays réclament en nombre toujours accru du personnel hautement qualifié et possédant une bonne culture générale.

L'**orientation** est la seule solution équitable pour tous, car elle seule permet à l'école de répondre au désir croissant d'instruction de toutes les classes sociales et de rajeunir notre système scolaire genevois.

E. F.

Communiqué

La Société des « Amis de la Rocaille », membre du Cartel des associations genevoises pour la sauvegarde de la nature fête cette année les 25 ans de sa fondation.

A cette occasion, elle organise une exposition de rocailles, de plantes alpines, semis, bouturages, clichés en couleurs, photographies, etc. Cette exposition sera visible du **samedi 7 mai au dimanche 15 mai** prochains, dans la propriété de M. G.-A. Jenny, chemin d'Aire 138 (angle de la rue de l'Usine à gaz et du chemin d'Aire). L'entrée en est libre.

Cette exposition sera précédée, le **jeudi 5 mai**, à 20 h. 30, à la salle centrale, d'une conférence placée sous le patronage de M. le Dr C. Baehni, professeur à l'université et directeur du Jardin botanique. M. Albert Zimmermann, jardinier-chef au Jardin botanique, très connu par ses travaux sur la flore himalayenne, présentera une série de clichés en couleurs sur la flore alpine dans la nature et en culture dans les rocailles en général. L'entrée en sera libre.

L'éducation de l'homme occidental

M. Denis de Rougemont, directeur du Centre européen de la culture, fera le lundi 9 mai à 17 h. une conférence dans la chaire de M. Dottrens, à l'université, salle 48, conférence intitulée « L'éducation de l'homme occidental ». Cette conférence est destinée à tous les enseignants, qui y sont cordialement invités.

NEUCHÂTEL

IN

Le conseil de l'Institut neuchâtelois, où la SPN est représentée, a eu une longue et intéressante séance le 9 avril. L'IN est présidé avec distinction par M. L. de Montmollin, très actif et prêt à toute initiative. Il a su insuffler un esprit nouveau à cette institution. C'est ainsi qu'ont été organisés un concours scolaire destiné, cette fois-ci, aux gymnases, et des forums sur des questions actuelles, soit la réforme de l'enseignement puis la technique et la formation de ses cadres.

Le président fit le point, à savoir si les résultats atteints à ce jour étaient assez encourageants pour engager l'IN à poursuivre dans cette voie. On constata

que le dernier forum avait intéressé très inégalement les diverses communes du canton, si l'on en juge par le nombre des participants : La Sagne 80 ; Le Locle 30 ; La Chaux-de-Fonds 30 aussi, à titre d'exemples. Ce ne doit pas être une raison de défaitisme. Et, au contraire en effet, on entendit fuser une gerbe de propositions quant au sujet à choisir pour un prochain débat : problème de l'architecture dans nos villes ; l'art abstrait et l'art classique (en parallèle avec une exposition d'art neuchâtelois) ; le théâtre ; les loisirs ; les rapports entre l'Etat et les communes ; l'enseignement du dessin dans nos écoles ; la pendulerie ; la gravure ; le rôle de la presse dans la vie publique. Comme on le voit, les suggestions n'ont pas manqué de variété

Le prix de l'Institut (Fr. 1000.—) sera décerné pour la première fois, le 7 mai 1960, et attribué à une œuvre littéraire.

Deux cahiers de l'IN vont sortir de presse, l'un sur le régionalisme, l'autre sur Monique Saint-Hélière.

W.G.

Un départ

Notre excellent collègue, M. Paul Perrin, dont chacun apprécie la constante aménité et la cordialité, quitte l'enseignement après quarante trois ans de services, atteint par la limite d'âge.

M. Perrin débuta aux Petits-Ponts puis durant trente sept ans, dirigea une classe du degré supérieur aux Ponts-de-Martel. Le 9 avril, les autorités, Conseil communal et Commission scolaire, prirent congé de lui en présence des classes moyennes et supérieures. Les

porte-parole officiels, ainsi qu'une collègue, Mlle Edith Huguenin, louèrent la compétence et le dévouement de ce maître très qualifié, lui présentèrent félicitations et vœux. Les élèves agrémentèrent de chants et musique cette cérémonie où des cadeaux furent offerts à l'instituteur démissionnaire qui répondit avec émotion à ces nombreuses marques d'estime et d'affection.

Antérieurement, M. Willy Jeanneret, inspecteur, avait exprimé à l'endroit de M. Perrin des paroles fort aimables et élogieuses à l'occasion de son départ.

Notre collègue suivit toujours avec intérêt, assiduité et reconnaissance l'activité de la Société pédagogique à laquelle il accorda une confiance et un appui sans réserve. Nous souhaitons très amicalement que sa bonne santé lui soit conservée et lui permette de jouir de la longue et paisible retraite qu'il a si bien méritée.

W.G.

JURA BERNOIS

Cours de pédagogie curative

L'automne dernier, nous avons rendu compte de la première partie du Cours de pédagogie curative, organisé par la Commission jurassienne des cours de perfectionnement, à la demande de la direction de l'instruction publique cantonale. Ces deux premières semaines de cours avaient été données par MM. Maurice Perrenoud, de Lausanne, et Edgar Sauvain, de Bienne.

La seconde partie du cours s'étendit sur dix-huit lundis du semestre d'hiver, à l'Ecole normale de Delémont. Elle a été dirigée par le Dr Christe, médecin-chef du service médico-psychologique jurassien.

Comment ce cours théorique s'est-il présenté ?

Le Dr Christe a d'abord exposé les bases de toute connaissance approfondie de l'enfant : bases anatomiques, physiologiques et médicales qui conditionnent tout développement. Il insista sur les troubles qui surviennent chez le jeune enfant et dont les séquelles provoqueront plus tard des échecs caractériels ou scolaires. Il montra les écueils que rencontre l'être en formation, à la recherche de son identité, et l'importance des sensations proprioceptives et extéroceptives dans celle-ci.

Ce point de vue du psychiatre nous a semblé extrêmement fécond. Il permet une compréhension approfondie des besoins fondamentaux de l'enfant par l'analyse de ses tendances les plus primitives.

Quelques films ont illustré de façon heureuse ces études théoriques.

Puis quelques spécialistes furent invités à exposer les grandes lignes qui caractérisent leur discipline particulière.

Mlle Giroud, de Neuchâtel, parla des troubles du langage et de ce vaste domaine de l'orthophonie qu'elle maîtrise avec tant d'aisance.

M. Jacques Dubosson, de Genève, montra quelques méthodes de travail dans la classe auxiliaire. Il insista sur l'éducation de la perception, qui doit amener l'épanouissement de la personnalité de l'enfant. D'où nécessité de nombreuses activités sensori-motrices, qu'il présenta, fit exécuter et commenta.

M. Francis Kocher, de Genève, exposa un problème qui s'impose aujourd'hui de façon aiguë, celui de la rééducation des dyslexiques. On sait que 7-8% des enfants souffrent de dyslexie. Leur traitement demande une pédagogie minutieuse qui n'est guère accessible qu'au spécialiste, rééduquant chaque cas individuellement.

M. H. Fischer, chargé de recherches à l'EPF, expliqua ce que signifient les nombres dans les résultats d'investigations psychologiques, et la prudence qui est de mise avant de parler d'évidence. Ses commentaires sur les notions de corrélation, de dispersion, de pondération, furent lumineux et combien nécessaires. Puis il montra ce que sont les recherches de psychologie sociale, qui peuvent donner des idées pour l'organisation du travail par groupes.

Le prof. Rey, de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, fit preuve de la plus louable prudence en exposant ce qu'est un examen psychologique systématique. Il releva que la psychologie est encore un début de science, avec beaucoup de matériel réuni, quelques certitudes, mais des conceptions divergentes selon les auteurs. D'où un caractère d'empirisme inévitable, mais qui n'empêche pas un travail utile s'il est pratiqué sans dogmatisme et surtout avec un recours incessant à l'observation. Le prof. Rey demande au pédagogue d'être un spécialiste de l'observation pédagogique précise. C'est à partir de cette observation persévérante que le psychologue peut travailler.

M. Rebetez, directeur de l'Ecole normale, rapporta ses expériences vécues au Centre international de l'enfance (C.I.E.) à Paris, où collaborent médecins, sociologues, psychologues et pédagogues, s'étayant l'un l'autre en vue d'une action toujours plus efficace.

Mlle Luterbacher, du Service médico-psychologique, procéda à quelques examens d'enfants, tendant à analyser le raisonnement, c'est-à-dire d'abord la permanence de l'objet, puis des qualités physiques de l'objet, première démarche vers l'abstraction.

Ces exposés ont été complétés par des discussions et par des travaux de participants au cours, travaux qui permettaient d'émettre des remarques et d'échanger des vues nées de l'expérience personnelle de chacun.

Le cours théorique se termina le 14 mars par une séance de clôture à laquelle assistaient les inspecteurs jurassiens. Le Dr Christe y fit le bilan du travail de ce semestre d'hiver, brochant à grands traits une synthèse des problèmes qui se posent et dont la solution est urgente : problèmes de détection, d'organisation, de personnel spécialisé. Puis, constatant le rôle privilégié du maître en tant qu'observateur, il conclut en émettant l'avis que toute pédagogie digne de ce nom est peut-être curative.

Enfin, M. Berberat, inspecteur, exposa les bases légales qui permettent d'agir dans les cas graves.

La troisième partie du cours était, comme la première, vouée à la pratique. Mlle Gerty Baumgartner, de Bienne, y montra comment on travaille avec des enfants dont le développement a été perturbé. Perceptions diverses, jeux de calcul et de lecture globale, pratique de l'imprimerie, travaux manuels, tout cela fut présenté avec une richesse qui enchanta les participants. Quelle variété dans les procédés, quelle persévérance dans l'effort, quelle intelligence dans la compréhension de l'enfant ! A la veille de sa retraite, Mlle Baumgartner a donné, par son exemple, la plus belle leçon que l'on puisse attendre : celle qui pousse à se montrer digne d'une telle collègue, jamais lasse d'innover, d'essayer, d'entraîner vers la lumière des enfants handicapés, surtout jamais lasse de comprendre et d'aimer.

Puis trois jours furent consacrés à la pratique des tests, sous la direction de Mlle Kramer, de Soleure. Le handicap d'un langage évoquant celui du baron de Nucingen rendit assez ingrate cette partie du cours. Mais une abondante documentation en tests de capa-

cité et en tests projectifs la fit quand même fructueuse.

Pendant ces deux semaines à Bienne, M. Sauvain présenta quelques films : l'un tourné dans la classe de Mlle Baumgartner, avec les enfants que nous avons vus travailler, le second le déjà célèbre « Peinture fraîche » de notre ami Perrenoud et enfin « Enfants, heureux enfants » qui évoque l'activité de l'Ecole nouvelle de Mlle Hamaïde. Nous nous permettrons de revenir plus tard sur ce film, qui doit être vu pas tous ceux qu'intéresse la pédagogie decrolyenne et, plus généralement, l'école active.

Le samedi 2 avril, M. Berberat, inspecteur, put clore le cours de pédagogie curative, en remerciant les participants de leur assiduité et en les engageant à compléter sans relâche leur formation. Il serait en effet souhaitable que les maîtres de classes auxiliaires puissent se réunir périodiquement, soit pour des travaux pratiques, soit pour entendre quelque spécialiste leur ouvrir des horizons nouveaux. Hr

Bienne, le 9 avril 1960.

DIVERS

Service de placement SPR

Il nous est demandé des adresses de familles disposées à accueillir pendant les vacances d'été (10 juillet au 10 août environ) des garçons, des jeunes filles et des jeunes gens de Suisse allemande désireux de parfaire leurs connaissances en français. Offres à **A. Pulfer, Corseaux (VD)**.

Jeune Allemande de 18 ans cherche place dans famille où elle aiderait, du 15 juillet au 31 octobre. Parle

trois langues ; garderait enfants, donnerait leçons. Service de placement SPR, Corseaux (VD).

Vacances d'été. On cherche pension pour jeune fille de 15 ans, du 9 juillet au 15 août. Service de placement SPR, Corseaux (VD).

Echanges d'appartements. Plusieurs collègues de Hollande désireraient faire échange d'appartement pour les vacances d'été.

S'adresser à M. A. Lehmann-Born, Leher, Belp (Berne).

Famille argovienne désire placer

GARÇON

16 ans et demi, durant les vacances du 12 juillet au 8 août, chez un instituteur, avec leçons de français.

S'adresser à **Byrde, inst., La Conversion.**

A la même adresse, propositions d'échanges pendant les vacances d'été.

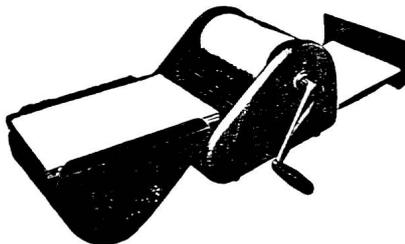
Pomdor

Sain et désaltérant

Une innovation dans le domaine de la reproduction :

le CITO MASTER 115

(fabrication suisse)



L'hectographe le plus vendu dans les écoles romandes.

Pour n'importe quel dessin, géographie, botanique, géométrie, musique, chant, tableaux - horaires, travaux d'examen,

de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié ! Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre, ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage. Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil scolaire idéal. Demandez la démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Représentation générale Vaud / Valais / Genève : P. EMERY, Avenue de Lavaux 70b, PULLY Tél. (021) 28 74 02

Pour Fribourg / Neuchâtel / Jura bernois : W. MONNIER, ch. des Pavés 3, Neuchâtel, tél. (038) 5 43 70

Fabriqué par Cito S.A. Bâle.

Partie pédagogique

MONGOLISME ET DÉCOUVERTES BIOLOGIQUES

Le mongolisme, dit parfois idiotie mongoloïde, est une grave maladie constitutionnelle du développement, une variété d'arriération congénitale dépistable dès la naissance. Il est relativement fréquent, puisqu'on en compte un ou deux cas sur mille nouveau-nés. D'autre part, on considère que cinq à dix pour cent des débilés mentaux sont des mongoliens.

ASPECT ET CONSTITUTION PHYSIQUE
DU MONGOLIEN

Pourquoi ces termes de mongolisme, de mongolien, de mongoloïde ?

Frappant également les deux sexes, la maladie se caractérise en premier lieu par des symptômes physiques, notamment par des anomalies cranio-faciales qui rappellent la race jaune.

Tous les mongoliens ont un aspect extérieur tel qu'ils semblent appartenir à la même famille. Leur taille est inférieure à la moyenne. Leur tête est ronde, avec un front bas et des bosses pariétales très accusées. Leur visage aplati frappe par la largeur des narines, par l'étroitesse et l'obliquité des fentes palpébrales, par le relief des pommettes et des arcades zygomatiques, — tous ces traits évoquent le type de la race mongole — par l'épaisseur de la langue souvent pendante hors de la bouche, enfin par les irrégularités d'une denture singulièrement crénelée. Les membres des mongoliens sont toujours courts et trapus. La musculature est flasque, insuffisante. Les articulations jouissent d'une laxité invraisemblable. Pieds et mains sont très maladroits malgré leur souplesse. Le pouce joue mal son rôle d'opposition avec les autres doigts dans le geste de la préhension. Quant à l'auriculaire, il est très typique grâce à sa deuxième phalange exceptionnellement courte et à sa troisième phalange qui s'incurve en arrière. La débilité psychomotrice se traduit par des mouvements incoordonnés, par une mutité totale ou partielle, par des troubles de la parole et de l'articulation.

Aux stigmates caractéristiques de la maladie s'ajoutent parfois d'autres malformations telles que vices cardiaques, becs-de-lièvre, pieds bots, etc.

La santé générale du mongolien est toujours fragile ; elle résiste mal aux assauts infectieux, toxiques ou inflammatoires. Peu de mongoliens dépassent l'âge de vingt ans ; la plupart d'entre eux succombent avant d'avoir atteint la puberté.

SYMPTOMES ET CARACTÈRES PSYCHIQUES
DU MONGOLIEN

Le petit mongolien frappe d'abord par une torpeur du comportement. Puis, peu à peu, l'apathie motrice fait place à de l'agitation, à la manie des grimaces et à la répétition de gestes incohérents. Dans tous les cas, on constate très tôt, mais à un degré variable, un déficit global des fonctions intellectuelles, déficit pouvant aller jusqu'à l'idiotie complète due, entre autres, à une carence totale de l'attention volontaire. La mémoire visuelle est médiocre, supérieure cependant à la mémoire des mouvements. L'imagination demeure très indigente, alors que le jugement et le raisonnement peuvent se développer dans une certaine mesure.

Chez les mongoliens susceptibles d'une vraie éducation, l'apprentissage des gestes usuels et des premières acquisitions scolaires proprement dites se fait très lentement. Les difficultés que rencontrent les éducateurs proviennent autant des troubles moteurs de l'enfant que du déficit de son intelligence.

Le mongolien est le plus souvent de caractère doux, craintif, affectueux, gentiment taquin. Mais lorsqu'il est traité en enfant gâté par l'entourage familial, il peut devenir un véritable petit tyran, sachant manier fort bien l'arme des colères utilisatrices.

MALADIE MYSTÉRIEUSE ET HYPOTHÈSES
PEU SATISFAISANTES

Au sujet du mongolisme, une seule chose fut de tout temps définie avec certitude : il s'agit toujours d'un trouble de l'embryogénèse ; un enfant naît mongolien, il ne le devient jamais en cours d'existence.

Une autre constatation s'imposa plus tard aux chercheurs. L'âge maternel (âge chronologique avancé ou âge morbide par vieillissement prématuré, notamment à cause de grossesses nombreuses et rapprochées) joue un rôle primordial dans l'apparition d'un mongolien. On connaît, certes, des cas d'enfants mongoloïdes issus de mamans jeunes. Cependant, les statistiques de Lionel Penrose établissent clairement que la proportion des naissances de mongoliens s'accroît à mesure que s'élève l'âge de la mère.

Parmi les hypothèses que l'on a émises sur l'origine des malfaçons physiques et psychiques des mongoliens, il en est une qui ne manque pas d'ingéniosité et qui mérite par conséquent d'être signalée. C'est celle qui invoque un retour, par le mode atavique, à des caractères somatiques de la race mongole, ancêtre supposée de la race blanche. Le docteur G. de Parrel réfute cette théorie de la façon suivante :

« C'est peut-être tomber dans le domaine des hypothèses romancées. Evidemment, la configuration de l'œil chez les mongoloïdes présente certaines analogies avec celle des habitants du lointain Orient, mais l'axe général des fentes palpébrales n'a, en aucune manière, la régularité que l'on observe chez les vrais Mongols.

» D'autre part, ces derniers ne présentent pas la chute à pic du front, stigmates habituels des mongoloïdes. Et si nous recherchons la tache pigmentaire spéciale de la région sacrée, dite mongolienne, nous ne la trouvons que très rarement chez nos petits déficients.

» Notons enfin que les études anthropologiques n'autorisent aucun expérimentateur de conclure que la race jaune a, dans la chronologie humaine, précédé la race blanche. » * * *

Un passé familial lourd de troubles pathologiques divers (alcoolisme, syphilis, paludisme, anomalies neuro-psychiques) peut-il être considéré comme un facteur déterminant du mongolisme ?

Cette question fut souvent posée ; elle suscita de nombreuses hypothèses. Jusqu'en ces derniers temps, celles-ci n'aboutirent qu'à des données disparates et à des théories peu convaincantes.

L'on étudia et établit que le mode de transmission du mal mongoloïde ne cadre nullement avec les schémas classiques de l'hérédité élaborés à partir des célèbres lois de Mendel.

Mais, par ailleurs, on dut reconnaître le rôle incontestable joué par la constitution héréditaire ; il existe

En effet des exemples de mongolisme affectant deux vrais jumeaux, c'est-à-dire deux individus nés d'un même œuf et possédant par conséquent la même composition génétique.

D'autre part, comment conciliait-on naguère le rôle de la constitution héréditaire avec la constatation, établie par la statistique, de l'influence de l'âge maternel ?

Nous trouvons une réponse à cette question dans un article du grand biologiste français Jean Rostand — auquel nous devons une partie de la documentation recueillie pour la présente étude — et que nous citons ici textuellement :

« On présumait que l'état de mongolisme exigeait, pour se manifester chez un individu, tout à la fois une certaine prédisposition génétique et un certain facteur circonstanciel (trouble de la nidation de l'œuf) qui serait lui-même en relation avec l'âge maternel.

» Tout cela doit aujourd'hui être révisé, à la lumière des recherches dues au professeur Raymond Turpin et à ses collaborateurs. »

EXPÉRIENCES BIOLOGIQUES ET NOUVEAU CHAPITRE DE GÉNÉTIQUE HUMAINE

À la lumière d'expériences biologiques toutes récentes, nous pouvons aujourd'hui formuler une théorie satisfaisante du trouble mongoloïde. Celui-ci, d'origine germinale, serait dû à une anomalie chromosomique, plus précisément à une « mutation chromosomique ».

On sait que les chromosomes sont ces particules microscopiques toujours présentes dans le noyau cellulaire et remarquables par l'individualité de leur forme et par la constance de leur nombre. Si les biologistes actuels disputent encore sur la structure intime des chromosomes, ils tombent d'accord, en revanche, pour en reconnaître l'extrême importance.

La génétique ou science de l'hérédité a prouvé depuis peu que le mongolisme serait déterminé par la présence d'un chromosome surnuméraire parmi l'assortiment chromosomique de l'espèce humaine. Dans l'œuf fécondé, comme dans toute cellule d'un individu normal, on trouve quarante-six chromosomes, formant vingt-trois paires, dont chacune d'elles est formée d'un chromosome venu de la mère et d'un autre venu du père. Malgré la rigueur presque mathématique du mécanisme qui transporte le patrimoine chromosomique d'une génération à l'autre, il peut arriver, exceptionnellement, qu'une cellule génératrice soit privée d'un chromosome qui lui revenait ou, au contraire, qu'elle en reçoive un en surnombre. Ces accidents par excès ou défaut chromosomique provoquent des êtres anormalement constitués. Le mongolisme relèverait de ce genre de mutations dont on ne soupçonnait pas jusqu'ici l'existence dans l'espèce humaine. Des cellules prélevées chez des sujets mongoloïdes révèlent en effet, dans leur noyau, la présence de quarante-sept chromosomes au lieu de quarante-six, ce qui revient à dire qu'un mongolien possède un chromosome en surnombre dans son matériel héréditaire.

Relevons encore que l'origine germinale et chromosomique du mongolisme éclaire l'effet jusqu'ici mystérieux du vieillissement maternel. Des expériences tentées par les généticiens sur une race de mouches ont prouvé que les accidents de distribution chromosomique sont beaucoup plus fréquentes chez les mouches vieillissantes que chez les jeunes.

DÉTERMINISME HÉRÉDITAIRE ET THÉRAPEUTIQUES FUTURES

D'ores et déjà, toutes ces expériences et découvertes constituent un point de vue nouveau dans l'explication d'un grave maladie humaine. Ouvriront-elles la voie

à une thérapeutique efficace ? En d'autres termes, pouvons-nous compter sur la biologie, dans un avenir relativement proche, pour mettre en échec la fatalité biologique ?

Citons, une fois encore, Jean Rostand :

« Que tout le destin, physique et moral, d'un individu soit commandé par un grain chromosomique de trop ou de manque, c'est là, assurément, quelque chose de troublant pour le moraliste, et qui évoque invinciblement la cruelle notion d'une fatalité biologique. Mais il sied de rappeler que le déterminisme héréditaire, quel qu'il soit, n'est pas essentiellement irrévocable. Il ne l'est pas plus que ne l'est tout autre genre de déterminisme. Si une anomalie chromosomique provoque dans un organisme une grave déficience, c'est par l'intermédiaire d'une série de réactions très complexes qui mènent finalement à des perturbations de l'équilibre chimique. Rien n'interdit de penser que l'on puisse, un jour, trouver le moyen de prévenir ou de corriger artificiellement les désordres ainsi provoqués.

» Déjà, chez l'animal, certains faits invitent à l'espoir en nous indiquant la voie à suivre. On connaît une race de mouches qui diffère du type normal par l'atrophie des yeux, ceux-ci ayant beaucoup moins de facettes qu'ils ne devraient régulièrement en avoir. Or, si l'on donne aux larves de ces mouches une alimentation particulière, contenant des principes chimiques définis, on leur fait produire des adultes qui ont des yeux normaux ou, tout au moins, beaucoup mieux développés qu'ils n'eussent dû l'être, en égard à leur constitution originelle. On a donc, par la seule action d'un régime approprié, contrarié l'influence de l'hérédité défectueuse. »

Chacun sera d'avis que cette citation d'un grand savant ouvre la voie de l'espoir aux médecins et, par contre-coup, aux parents et aux éducateurs des enfants mongoliens.

Violette Giddey.

La poésie de la semaine

LES MOUCHES

*La table est grasse et la desserte est chaude encor ;
Les gars repus s'en sont allés couper les ors
Des grands épis pareils à des pointes de lances ;
L'été gerce le sol et brûle le silence.*

*Et dans le chaud fournil que le soleil étreint,
Autour des brocs de grès, autour des plats d'étain,
Sur les rudes cuillers, sur les couteaux farouches,
Danse le cercle noir et vrombissant des mouches.*

*Et la guêpe rayée et le bourdon velu
S'en vont mêlant ou démêlant leurs jeux goulus,
Autour des ronds poisseux que laissèrent les verres
Aux vieux bahuts mouillés de laitage et de bière.*

*C'est la fête des insectes houleux et fous,
Pattes vives, ailes prestes, corselets roux,
Tourbillonnent aux champs, aux clos et aux
[chaumières,
Dans la kermesse en feu des fleurs et des lumières.*

*Et juin s'efface et voici l'août, quand juillet meurt,
Et sans cesse grandit l'affolante rumeur,
Jusqu'aux jours rugueux d'octobre et de novembre
Et de la mort sans feu, dans un coin de la chambre.*

Emile Verhaeren.

Les douze mois - Août (Mercure de France).

NEUCHÂTEL : RÉFORME DES ÉTUDES PRIMAIRES

Notre groupe de travail a eu de nombreuses séances et soumet aux membres de notre société ses propositions concernant les programmes de géographie, de sciences et d'histoire.

Lors de nos consultations préalables dans les sections, il avait été demandé que les connaissances à acquérir soient réduites à leur minimum, mais que ce minimum soit absolument acquis par tous les élèves.

Nos collègues H. Perrin, E. Laurent et E. Hasler peuvent être particulièrement remerciés pour le travail qu'ils ont fourni. C'est leurs propositions qui vous sont soumises. Elles ont été étudiées par le groupe de travail.

Nous demandons à nos membres de nous faire parvenir leurs remarques au sujet :

- a) des lignes directrices ;
- b) des matières contenues dans les programmes, leur ordonnance, etc...
- c) des dates d'histoire et des termes de géographie qui doivent absolument être mémorisés, ainsi que des termes de sciences qui doivent être assimilés.

Dans la leçon-type de géographie, les termes à mémoriser sont soulignés. En histoire, ce sont les dates, avec l'événement suisse.

LES PROPOSITIONS SPN POUR LE PROGRAMME DE SCIENCES NATURELLES

La commission des programmes de la SPN, qui présente ici ses propositions concernant les leçons de choses et les sciences naturelles, a travaillé sur la base des études de la « Commission de sciences » de la Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire.

Principes

a) La base de toute étude des sciences naturelles à l'école primaire est l'**observation**. L'observation directe de la nature et l'expérimentation seront donc les fondements de cet enseignement.

b) L'ensemble des observations conduira à des comparaisons, des déductions ; mais, celles-ci ne doivent aboutir aux **lois** les plus simples ou aux faits généraux les plus accessibles que dans les classes supérieures.

c) Nous désirons un **programme minimum** respecté par chaque classe. Celui-ci devrait comprendre un minimum de notions à acquérir et une terminologie précise à connaître. Ce programme minimum **doit pouvoir être acquis en vingt heures** de sciences naturelles par année.

Le programme proposé peut paraître long. Il l'est en effet. Mais, nous pensons que, présenté ainsi, il est véritablement utile au corps enseignant. Pour chaque sujet, le maître sait ce qui doit rester de sa leçon dans le cerveau des élèves. Notre projet limite clairement l'étendue de chaque point précis du programme. Ce qui est indiqué peut être contrôlé et exigé par l'inspecteur.

d) Les vingt autres heures de sciences par année (1 heure par semaine = 40 heures par an) seront consacrées au **développement** du programme minimum. Ces heures permettront de faire des observations de longue durée, d'étudier plus à fond tel ou tel sujet que les conditions locales, les suggestions des enfants, la pratique des centres d'intérêt ou les compétences par-

ticulières des maîtres imposent. Mais il faudra que les thèmes ainsi abordés n'empiètent pas sur le programme minimum des autres degrés.

Par la place importante qu'elles occupent chaque jour davantage dans notre vie quotidienne, les sciences mériteraient plus d'une heure par semaine. Pour éviter des difficultés, nous renonçons à revendiquer plus de temps pour cette branche. Mais il sera facile de compléter cette heure en faisant entrer les sciences dans quantités d'exercices de langue maternelle, d'arithmétique, de dessin, etc...

f) Nous estimons que le corps enseignant doit avoir à sa disposition de véritables **plans de leçons** sans lesquels toute amélioration de l'enseignement dans ce domaine est illusoire. Nous proposons pour cela l'adoption des manuels Godier, Moreau (édition Nathan), comme livres du maître. Notre proposition de programme est en accord avec ces manuels.

Le programme

Tout programme de sciences naturelles implique un choix souvent arbitraire. Mais, plutôt que de proposer quantité de sujets d'étude dispersés, nous avons préféré en approfondir (oh ! très relativement !) quelques-uns. C'est pourquoi le même sujet revient souvent au cours des années d'enseignement, avec des développements successifs.

Ainsi, nous avons centré les leçons sur les sujets suivants :

a) Constitution de la plante. Comparaison des formes diverses de plantes, de fleurs, de fruits. Aboutissement aux premières notions de classification botanique.

b) Les insectes.

c) Les mollusques.

d) Les vertébrés. Aboutissement aux premiers éléments de classification zoologique.

e) Quelques matières courantes et leurs propriétés. (Ces observations peuvent constituer une première et élémentaire initiation à certaines connaissances de chimie.)

f) Quelques objets pouvant introduire des lois physiques élémentaires que les enfants acquerront plus tard : thermomètre, balance, l'arrosoir, la lampe de poche...

g) Le corps humain. Aboutissement à quelques notions de physiologie très élémentaire.

Il n'est pas possible, à cause de sa longueur, de donner ici tout le programme minimum tel que nous le proposons. C'est pourquoi nous vous présentons trois exemples.

Le premier montre comment un domaine (les matières courantes) est exploré au cours de la scolarité. Chaque nom correspond à une leçon d'une heure.

Quelques matières courantes et leurs propriétés

1re année : Le bouchon de liège, le chocolat, le fer et l'acier, le savon, le bois, la laine, la chaussure, l'ardoise.

2e année : La farine, l'aluminium, le verre, le papier, la toile, le plâtre, le sable.

3e année : La bougie, le bois, le sel, le sucre, le lait.

4e année : L'huile, le pétrole et l'essence, la houille, l'argile et les poteries, le calcaire.

5e année : Le plomb, le sucre, la farine, la houille, le bois.

6e année : L'air, l'eau, la glace, la vapeur d'eau.

Deuxième exemple : il indique ce qui doit être observé, appris et retenu dans les diverses leçons se rapportant à un thème, au cours de la scolarité.

Les oiseaux

1e année (1 leçon) : Le pigeon : un oiseau, les ailes, les plumes, le bec, les pattes, les quatre doigts et leurs griffes, les crocs.

3e année (2 leçons) : La poule : un oiseau, les ailes, les plumes. Sa tête : bec, crête, œil, barbillons, oreilles, narines. Ses pattes, doigts, griffes. Les œufs, la couvée, les poussins.

L'œuf : la coquille calcaire, le blanc, le jaune, le germe, les peaux, la chambre à air, les tortillons.

5e année (1 leçon) : Le moineau : le corps allongé. Le bec dépourvu de dents, les narines. Les yeux, les oreilles. Les pattes, disposition des doigts, les griffes. Les parties de l'aile : bras, avant-bras, main. L'oiseau est un vertébré. Le nid, les œufs, la couvée.

6e année (1 leçon) : Le canard : tête : yeux, les trois paupières, oreilles, narines, le bec. Les pattes : les trois doigts, la palmure. La plume, l'axe, les barbes, les barbules, le duvet. L'aile (ses parties). Le tube digestif : l'œsophage, l'estomac, le gésier, l'intestin. La colonne vertébrale. La cane, les œufs, le germe.

Le cygne, l'oie, la foulque, le grèbe.

Le troisième exemple est un extrait du programme tel que nous aimerions le voir.

Programme de 4e année.

Le raisin : des fruits réunis en grappes, les grappillons. La rafle. La pulpe juteuse et sucrée. Le pépin. Le cep. Les sarments.

La noix : le brou, la coquille. L'amande, une graine contenant de l'huile. Le germe. Le noyer et son bois.

La pomme de terre : une tige souterraine, les bourgeons (« les yeux »). Les tiges communément appelées « germes ». La féculé.

La feuille : le pétiole, le limbe, les nervures, la sève. Feuilles simples, feuilles composées, feuilles dentées.

La renoncule : récapitulation de toutes les parties de la fleur : pétales libres et sépales libres, corolle, calice, étamines, pistil, pollen, ovules, graines. Tiges, feuilles, racines.

Le radis : une racine gorgée de réserves. Racine principale et racines secondaires (radicelles). Partie aérienne, partie souterraine.

Le lapin : sa dentition (incisives et molaires). Ses pattes et ses griffes. Sa nourriture. Les lapereaux.

Le poisson : son corps en forme de fuseau. Ses écailles, ses nageoires. Il respire par des branchies. Il pond des œufs.

La grenouille : un animal à peau nue et à corps froid. Les pattes de devant et les pattes de derrière (palmure). La capture des proies. Habitat.

Le hanneton ou le doryphore : un coléoptère portant quatre ailes, dont deux élytres. La tête (yeux et antennes), le thorax (portant six pattes), l'abdomen

(formé d'anneaux). Les œufs. La larve (ver blanc pour le hanneton). Un insecte nuisible.

Les dents : les incisives, les canines, les molaires. La couronne, la racine, la gencive, l'ivoire, l'émail. Les dents de lait. Les 32 dents des adultes. La carie ; hygiène dentaire.

L'huile : un corps gras. Ses propriétés principales : combustible, elle flotte sur l'eau, elle se fige, elle facilite les frottements.

Le pétrole, l'essence : du pétrole brut on tire l'essence. Différences entre les deux liquides : odeur, combustion, usages.

La houille : un bon combustible. Usages : fabrication du coke et du gaz, chauffage.

Le calcaire : une pierre commune dans le Jura. Ses différentes couleurs. Propriétés : il est attaqué par l'eau et par le vinaigre (acide). Matériau de construction.

L'argile et les poteries : la terre glaise, le kaolin. Elle absorbe l'eau, devient imperméable et plastique. Fabrication des poteries.

La lampe de poche : le boîtier, la pile (réserve de courant), l'ampoule (le culot, le filament), l'interrupteur. Fonctionnement de la lampe.

La balance : le fléau, le couteau, les plateaux, les poids (en liaison avec le programme d'arithmétique). Usage de la balance.

Quelques remarques

Les sujets ont l'air de se succéder sans aucun lien. C'est là une apparence. En réalité, l'ensemble du programme forme un tout ordonné : on a tenu compte des nécessités saisonnières, de la possibilité qu'offre le sujet de présenter des notions nouvelles et des indispensables répétitions.

Certaines leçons ne correspondent pas à la flore régionale. Il a été prévu dans ce but, des sujets différents que pourront adopter les classes de la montagne, par exemple.

Il nous serait utile de savoir ce que nos collègues de la SPN pensent de ce programme. Ils voudront bien envoyer à E. Laurent, Sentier 4 Colombier, leurs remarques, leurs critiques ou leurs suggestions. Puis-je ajouter que des lettres d'approbation renforceraient considérablement les arguments de ceux qui auront à défendre ces propositions ?

E. Laurent.

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Sous ce titre, l'« Educateur » du 9 avril contenait un article sans signature. Nous nous excusons de cet oubli et remercions très chaleureusement son auteur, M. Paul Bessire, à Saignelégier, d'avoir songé à communiquer à notre journal le texte du rapport qu'il avait présenté l'automne dernier à ses collègues.

A. Chabloz.

DE LA LEÇON DE CHOSES A LA COMPOSITION

LA CIGOGNE

1. LEÇON DE CHOSES

La cigogne (monographie)

Tout le monde connaît la familière cigogne blanche, si sociable, muette, mais non silencieuse et qui manifeste ses sentiments avec force claquements de bec.

Peu d'oiseaux ont tenu autant de place dans les contes de fées, les légendes et les fables.

A l'heure actuelle, elle est entourée d'une affection universelle et presque partout protégée.

TEINTES

Bec et pattes rouges. Plumage blanc et noir, les plumes noires de l'aile sont teintées de brun.

DIMENSIONS

Aile pliée : 53 à 63 cm, queue : 24 cm, bec : 16 cm. Envergure : environ 2 m. Poids : 3 à 4 kg.

DÉMARCHE ET ATTITUDE

Cet échassier arpente gravement les prés et les marais, d'un pas lent et mesuré, comme s'il était conscient de la noblesse et de l'élégance de son attitude, de l'harmonie de son bel habit.

Au repos, la cigogne rentre la tête entre les épaules, et une patte se cache dans le plumage du ventre.

Elle dort sur un perchoir élevé, au faite d'un arbre ou d'une maison.

EN VOL

Elle a le cou et les pattes tendus, un peu au-dessous de l'horizontale. Le bel oiseau plane légèrement, sans effort, en jouant avec les courants aériens, et monte très haut.

NOURRITURE

La grenouille est sa nourriture favorite. Elle mange aussi : les poissons, rats, souris, taupes, vers, sauterelles, serpents, lézards. On la rencontre dans les prairies marécageuses et au bord des eaux.

NID

Sur une grange, une église, une tour. Les habitants placent souvent à ces endroits une roue garnie de branches. La cigogne y ajoute des brindilles, de la terre, de l'herbe, du papier, des chiffons.

Le nid atteint parfois 1 1/2 m de diamètre et 2 m de hauteur.

ŒUFS

3 ou 4 œufs, rarement 5. Ils sont blancs. Ils mesurent 50 sur 70 mm.

PETITS

Les cigogneaux ont le duvet blanc, le bec noir. Ils ne s'envolent pour la première fois que 2 mois après leur naissance.

CRI

La cigogne craquette, glottore.

MIGRATION

Les cigognes partent de France, d'Allemagne, d'Espagne, de Russie et émigrent en Afrique orientale au mois d'août pour revenir en mars.

En Suisse, on ne compte plus qu'une dizaine de nids.

Une cigogne, les ailes ouvertes, ramant dans l'air à larges coups, les pattes horizontales prolongeant le corps et servant de gouvernail, le bec un peu relevé en proue, oiseau de blason, volait dans le bleu, fidèle à Strasbourg comme toute sa race ancienne, protégée, sacrée comme elle, et retrouvant les mêmes nids en haut des cheminées.

René Bazin.

2. LECTURE

Le village aux cigognes

De loin vous verrez le clocher pointu s'élançant au-dessus des blés ou percer la dentelle des **houblons**.

En **Alsace**, au creux des collines aux lignes douces, je connais un bien beau village, enfoui parmi les fleurs et les arbres fruitiers.

En avant des maisons s'étend une grande prairie semée de pâquerettes et de **myosotis** qu'on appelle « **Ne m'oubliez pas** ». C'est le domaine des enfants du village.

Les petits garçons font faire à de pauvres hannetons, liés par les pattes au bout d'un fil, mille tours extraordinaires.

Les petites filles dansent en rond, cueillant des bouquets, et leurs petites jupes rouges et bleues sont comme autant de fleurs mouvantes parmi la prairie. Puis, se tenant par la main, elles s'en vont chantant des **lieds** aux paroles si vieilles et si obscures qu'à chaque reprise elles y découvrent un sens plus merveilleux encore.

Elles vont ainsi par la grand-route, jusqu'à la colline d'où l'on découvre au loin la cathédrale de **Strasbourg**.

Par un soir de printemps, quand on voit mon village avec ses toits qui fument, son vieux clocher, la petite place où **l'arbre de la liberté** verdit et la maison d'école avec son nid de cigognes et son **beffroi** ; quand on voit les fiancés qui se promènent mains unies, et les vieux qui causent sur leur porte, quand l'air est plein de chants d'oiseaux et de chansons d'enfants, ne serait-on pas tenté de croire que vivre en mon joli village, c'est le plus grand bonheur sur terre ?

II

La grande joie des enfants de mon village, c'est l'arrivée des cigognes. Tout d'abord, à la fin de l'hiver, c'est une vieille grand-mère cigogne qui arrive la première. Elle plane longtemps au-dessus du village, elle se pose quelques instants sur le nid de la maison d'école, puis disparaît. Elle est partie rendre compte au peuple des cigognes que son joli village est toujours à la même place, que le nid est bien entretenu et que les petits enfants d'Alsace, tout tristes de ce long hiver, attendent avec impatience les messagères du printemps...

En Alsace, cigognes et enfants sont unis d'une vieille tendresse.

Le moment du retour est venu : la maman cigogne, pour se faire voir à tout le monde, exécute quelques vols planés.

Alors, de toutes les rues, de toutes les maisons, s'élèvent de longs cris de joie. Les enfants accourent de partout, les grands, les moyens, jusqu'aux tout petits dans les bras de leurs sœurs aînées.

Tous se rassemblent sur la place en sautant de joie et de plaisir, car le printemps, à présent, ne tardera plus.

Puis un grand silence se fait ; les enfants se prennent par la main, forment le cercle, et, guidés par leur vieux maître d'école qui bat la mesure, entonnent en chœur la ronde de bienvenue aux cigognes, qu'on leur chante depuis tant de siècles.

La mère cigogne sur son nid semble tout heureuse ; elle se trémousse, cligne de l'œil et prend un air méditatif...

Hansi

Mon Village Floury, édit.

(Cette étude peut se faire dans le cadre de la leçon de géographie : la France.)

Mots et expressions

Le houblon : plante grimpante d'environ 2,50 m de hauteur. Les cônes de houblon donnent à la **bière** son goût amer et son parfum.

L'Alsace : ancienne province de France, l'Alsace se divise aujourd'hui en deux départements français : le Haut-Rhin (chef-lieu : Colmar) et le Bas-Rhin (chef-lieu : Strasbourg).

Sur la rive gauche du Rhin, la plaine d'Alsace, encadrée de forêts profondes, possède des vignobles fameux, de plantureux vergers, des céréales, du houblon et du tabac. Le charme des sites et du paysage accompagne l'opulence du sol.

Une population courageuse et joviale, aux vertus traditionnelles, y prospère dans ses fermes, ses maisons rurales groupées en pittoresques villages, ses villes qu'ont ennoblies l'art et l'histoire.

Passionnément attachés à la France, les Alsaciens ne le sont pas moins à un particularisme qui s'affirme et se perpétue par l'usage d'un dialecte allemand, la richesse du folklore, la survivance des costumes et des coutumes d'autrefois.

Le myosotis : petite fleur bleue poussant dans les prairies humides, dans les clairières en avril et juin.

Myosotis vient de deux mots grecs : **muos** (souris) et **ôtos** (oreille), aussi nomme-t-on vulgairement cette fleur : **Oreille-de-souris**. En allemand : **Vergissmeinnicht** = **Ne m'oubliez pas**, d'où son autre appellation familière.

Un lied : mot allemand qui veut dire **romance chantée**. Schubert a écrit de délicieux **lieder** ou **lieds**.

Strasbourg : capitale de l'Alsace, 200 000 habitants, grand port fluvial, siège d'une Université célèbre.

La cathédrale gothique, de grès rouge, possède une des flèches les plus audacieuses d'Europe (142 m). L'horloge astronomique, curieuse œuvre scientifique, voit toutes les heures défilier d'amusants personnages allégoriques.

C'est dans cette ville que Gutenberg mit au point l'imprimerie et que Rouget de Lisle composa la « Marseillaise ».

L'arbre de la Liberté : en France, arbre planté au centre d'une localité pour commémorer la Révolution.

Un beffroi : tour ou clocher surmontant un édifice et possédant d'ordinaire une cloche et une horloge.

3. EXERCICES

- Résumez chaque partie du texte en une dizaine de lignes.
- A qui va la sympathie de l'auteur ?
- Quelle est l'impression que vous ressentez à la lecture de ce morceau ?
- Quels sentiments manifestent les enfants du village ?
- Citez d'autres oiseaux migrateurs qui, comme les cigognes, annoncent le retour du printemps.
- Expliquez pourquoi l'écrivain serait tenté de croire « que vivre en mon joli village, c'est le plus grand bonheur sur terre ».

4. DICTÉES

1. — Le retour des cigognes

Les cigognes sont arrivées. J'ai vu l'autre jour leur premier courrier. C'était le matin de très bonne heure.

Il venait du Sud porté par une légère brise. Une troupe de pigeons ramiers, de corneilles et de milans lui

faisaient un joyeux cortège et saluaient sa bienvenue par des battements d'ailes et par des cris.

Je vis la cigogne, suivie de son escorte, descendre de la montagne et se diriger vers la ville.

Longtemps l'oiseau parut hésiter, tantôt rasant les murs, tantôt s'élevant à de grandes hauteurs, les pieds allongés et tournant lentement la tête vers tous les horizons du pays retrouvé, mais le vent qui l'avait amené rebroussa ses ailes et l'emporta du côté du lac.

C'est une faveur pour une maison d'être choisie par les cigognes. Comme les hirondelles, elles portent bonheur à leurs hôtes.

Eugène Fromentin

(150 mots)

Une année dans le Sahel
Plon, édit.

2. — L'arrivée des cigognes

Il se fit un grand tumulte. En moins d'une minute, il y avait plus de cent personnes, le nez en l'air.

Tout au haut de l'église, une cigogne, debout, sur son échasse, ses ailes noires repliées au-dessus de sa queue blanche, le grand bec roux incliné d'un air mélancolique, faisait l'admiration de toute la ville. Le mâle tourbillonnait autour et cherchait à se poser sur la roue où pendaient encore quelques brins de paille.

Tout le long de la rue, on ne voyait que des commères, de vieux papas et des enfants, le cou replié, dans une sorte d'extase.

Les cigognes, après un instant de repos, venaient de se mettre en route pour faire le tour de la ville, et toute la place, transportée d'enthousiasme, poussait un cri d'admiration.

Les deux oiseaux, comme pour répondre à ce salut, tout en planant, faisaient claquer leur bec, et une troupe d'enfants les suivaient dans la rue en criant.

(170 mots)

Erckmann - Chatrian
L'Ami Fritz
Hachette, édit.

3. — L'arrivée des cigognes

La grande joie des enfants de mon village, c'est l'arrivée des cigognes.

En Alsace, cigognes et enfants sont unis d'une vieille tendresse.

Le moment du retour est venu : la maman cigogne, pour se faire voir à tout le monde, exécute quelques vols planés.

Alors, de toutes les rues, de toutes les maisons, s'élèvent de longs cris de joie. Les enfants accourent de partout, les grands, les moyens, jusqu'aux tout petits dans les bras de leurs sœurs aînées.

Tous se rassemblent sur la place en sautant de joie et de plaisir, car le printemps, à présent, ne tardera plus.

Puis un grand silence se fait ; les enfants se prennent par la main, forment le cercle, et, guidés par leur vieux maître d'école qui bat la mesure, entonnent en chœur la ronde de bienvenue aux cigognes, qu'on leur chante depuis tant de siècles.

La mère cigogne sur son nid semble tout heureuse ; elle se trémousse, cligne de l'œil et prend un air méditatif...

Hansi

(173 mots)

Mon Village
Flourit, édit.

5. Récitation Dictée No 3.

6. Dessin

En vous inspirant du tableau de Paul Robert (planche 67), dessinez une cigogne.

7. Composition

Une cigogne raconte son départ pour l'Afrique, son voyage, son séjour là-bas, et son retour en Alsace.



HENRI CORNAZ

(1869-1948)

- Fondateur de trois fabriques de ciment.
- Constructeur d'une ligne de chemin de fer.
- Fondateur des Verreries de Saint-Prex.

Dans la lignée des grands industriels qui ont été à l'origine du développement des industries suisses, Henri Cornaz occupe une place à part. Figure originale, il a marqué de son empreinte des activités très diverses. Paysan et touche-à-tout de génie, ses nombreuses activités ont toujours été marquées de son bon sens, de sa ténacité et de sa patience. Né en 1869 à Faoug, village vaudois à mi-chemin entre Avenches et Morat, treizième enfant d'une famille de paysans modestes, il commença dès sa jeunesse, à côté de son travail d'agriculteur, à fabriquer des produits en ciment, des drains, des tuyaux et monte, en 1893, sa première fabrique à Faoug. Un jour, ravi par une belle carrière de sable fin, près d'Aubonne, il l'achète ainsi que des bâtiments industriels situés non loin de la gare d'Allaman. Sa petite industrie commence alors à prospérer.

Au hasard d'une pérégrination à Chalon-sur-Saône, mis en éveil par la voie de transport que constitue le canal, il installe une troisième fabrique de produits en ciment, en 1898. Malheureusement, la clientèle tarde à venir. Mais un jour, la lecture d'une annonce lui apprend la mise en chantier des chemins de fer départementaux du Beaujolais. Il s'engage alors à fournir les matériaux de construction. Son offre est prise en considération mais il doit aussi s'engager à édifier lui-même les maisons. Il accepte, et son travail, qui a donné satisfaction, lui offre la possibilité de procéder à la construction d'un tronçon de la ligne. Le voilà donc entrepreneur de travaux publics, tandis qu'il continue à diriger sa fabrique de Chalon. Il a également gardé des intérêts à Allaman.

On lui confie bientôt des travaux importants à

effectuer dans les Gorges du Tarn : l'édification d'une ligne comprenant notamment des tunnels et des viaducs. Il se rend donc dans cette région avec sa famille et, surmontant toutes les difficultés, achève ces travaux à la satisfaction de tous. Il jouit alors d'une bonne situation qui va lui permettre d'acquérir le beau domaine de la Scie, au-dessus de Saint-Prex. Il n'est toutefois pas homme à se reposer. Constatant que des champs, près de la gare, recouvrent un sable de belle qualité, il lui vient à l'idée d'édifier une verrerie.

Sous son impulsion, une société est fondée et, après plusieurs mois de labeur acharné, la clientèle grandit peu à peu. Henri Cornaz rachète, dans le canton de Fribourg, la verrerie de Semsales, qui marchait au ralenti, puis transfère bientôt les employés et les ouvriers à Saint-Prex, car il manque de personnel qualifié.

La guerre de 1914 survient. Grâce à l'énergie de Cornaz la jeune industrie prospère et va permettre des développements audacieux. La Société de Saint-Prex acquiert les actions de la verrerie de Bülach. A la fin de la guerre, Saint-Prex et Bülach ont leur place faite et les producteurs étrangers, malgré toutes leurs manœuvres, ne pourront la leur ravir.

Au cours d'un voyage aux Etats-Unis qu'il avait effectué en 1919, Henri Cornaz s'était initié à de nouvelles méthodes de travail et intéressé à de nouvelles machines qu'il avait achetées. Après une année et demie de tâtonnement et de mise au point, les machines travaillaient à plein rendement et le prix de revient des bouteilles fabriquées à Saint-Prex laissait une marge assez importante pour parer à la menace de l'importation. Il ne faut cependant pas s'imaginer que Henri Cornaz ne compta que des succès. Parfois des revers l'assaillirent mais jamais aucun ne put l'abattre.

Un autre aspect de son caractère ce fut sa grande bonté. Henri Cornaz s'est occupé de diverses questions sociales, telles que celle du logement ; il a aidé à fonder une société coopérative de consommation, alimenté une bibliothèque populaire, soutenu une fanfare et effectué des dons considérables à des œuvres de bienfaisance. Il a fondé une caisse-maladie et institué un fonds de secours pour son personnel.

Il est extraordinaire qu'avec tant d'activités, Henri Cornaz ait trouvé le temps de participer activement à la chose publique. Il fut, en effet, député au Grand Conseil nombre d'années et même syndic de Saint-Prex.

Au soir de sa vie, il eut la satisfaction de voir que son œuvre lui survivrait. A son enterrement, le 2 juin 1948, une foule recueillie l'accompagna à sa dernière demeure, rendant ainsi hommage à un homme exceptionnel dont l'intelligence et la volonté avaient conçu et mené à bonne fin des entreprises qui ont enrichi le pays tout entier.

QUI OFFRIRA SES SERVICES ?

Pro Juventute cherche pour ses camps d'enfants suisses de l'étranger des couples d'instituteurs disposés à s'occuper des activités de ces enfants.

Ces camps ont lieu à Trogen et dans l'Engadine et durent en général un mois.

Un couple d'instituteurs est chargé d'un groupe de 16 à 18 enfants. Ces éducateurs n'ont pas à s'occuper du travail de maison ni de l'économat. Ils touchent une petite indemnité en plus de leur entretien.

Adresser les offres de services à l'adresse suivante : **Service de l'aide aux enfants suisses de l'étranger, Pro Juventute, 8 Seefeldstrasse, Zürich.**

LA MARMITE MAGIQUE

par Francis Perret (Najaros) Neuchâtel

...magique de par sa formation instantanée obtenue par un coup de soufflé (...et non de baguette !) à la fin d'un petit pliage que vous allez pouvoir exécuter en suivant les explications ci-après :

1. Au départ : un carré de papier d'au moins 21 cm de côté. Marquer le pli des deux diagonales et former la **figure 1**, bien connue parce qu'étant le début de bien d'autres pliages.
2. Rabattre les coins de gauche et de droite vers le sommet A (fig. 2), idem de l'autre côté.
3. Rabattre les nouveaux coins gauche et droit sur le centre (fig. 3), idem de l'autre côté.
4. Renverser le pliage, le point A allant en bas. Arrive maintenant la phase du pliage qui est certainement plus difficile à expliquer qu'à faire ! Il va s'agir de confectionner quatre espèces d'oreilles, deux sur une face, deux de l'autre côté.

Voici la marche à suivre pour l'oreille **de droite** (le travail étant symétrique à gauche).

L'index de la main gauche soulève la pointe « P » de droite (voir fig. 4, en bas) et amène tout le pli à la position verticale (comme un mur) cependant que le pouce gauche pince la même portion de papier mais sur l'autre face (côté « P »). Ce pouce et cet index amènent la pointe P en haut à gauche par un mouvement de vissage d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre, l'appliquent à plat, la face P étant à ce moment dessous. L'index de la main **droite** appuie en même temps toute la partie droite de l'objet. Il ne reste plus qu'à rabattre l'oreille de gauche à droite. A ce moment, la face P est de nouveau visible, le « P » se trouvant en position couchée. Voir **figure 4**, partie droite.

Voici donc une oreille terminée ! Faire les trois autres de façon identique.

5. **Marquer** les plis indiqués en petits pointillés sur la figure 5 (en haut et en bas). Il n'y a qu'à plier dans les deux sens, en avant et en arrière.

6. Couper, au moyen d'une paire de ciseaux, la pointe supérieure de l'objet (voir fig. 5) à peu près à mi-distance entre le sommet et la base du triangle.

Le travail est terminé ! Il ne reste plus qu'à saisir deux oreilles d'une main, deux oreilles de l'autre et à **souffler vigoureusement dans le trou** ! La jolie marmite naîtra d'un seul coup (fig. 6).

Si le papier utilisé est assez fort, la marmite peut être remplie d'eau et celle-ci amenée à ébullition en plaçant la marmite au-dessus d'une flamme (expérience de physique amusante).

Najaros.

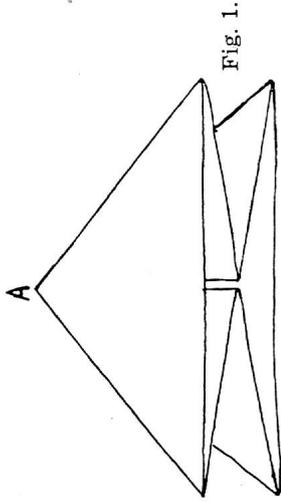


Fig. 1.

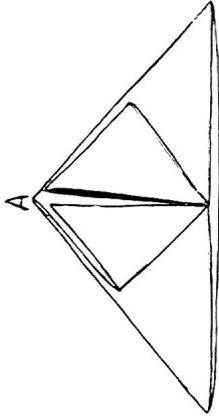


Fig. 2.

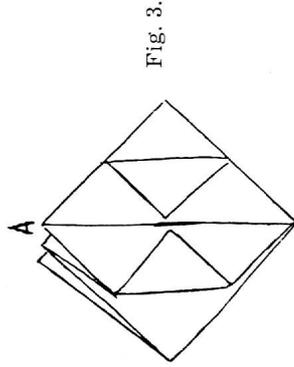


Fig. 3.

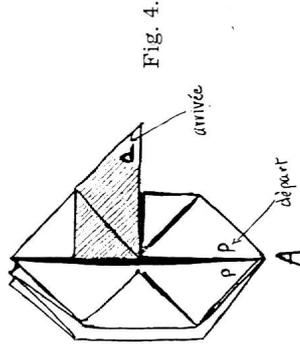


Fig. 4.

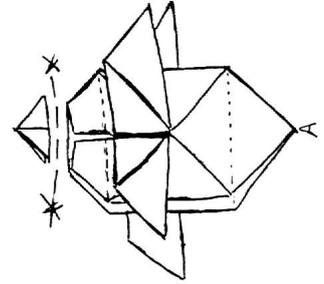


Fig. 5.

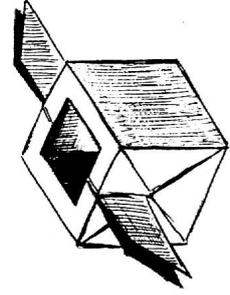


Fig. 6.

Pour vos courses d'école,

la région desservie par le chemin de fer
BEX-VILLARS-BRETAYE
vous offre une grande variété d'excursions

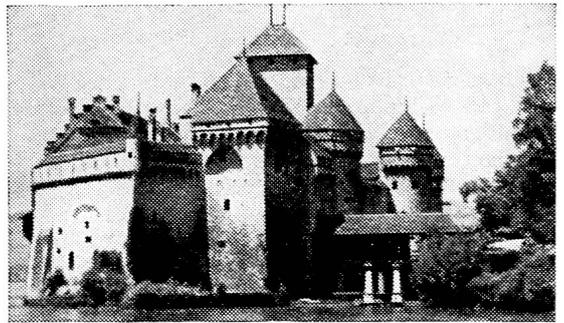
*Chamossaire-Lac des Chavonnes-Taveyan-
naz-Solalex-Anzeindaz-Bovonnaz*

TÉLÉSIÈGES :

Col de Bretaye - Chavonnes et Bretaye - Chamossaire

Si le nombre des voyageurs est suffisant :
automotrice directe pour Bretaye

TARIF SPÉCIAL POUR ÉCOLES



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON
près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

CHOISISSEZ LES FRANCHES-MONTAGNES
COMME BUT D'EXCURSIONS

L'Hôtel-Restaurant

« A LA HALTE DES AMIS »

LES EMIBOIS / JB *vous attend...*

Cuisine renommée — Grandes salles pour sociétés et écoles —
Jardin ombragé — Séjour de vacances — Chambres tout confort
— Téléphone (039) 4 52 51 — Propriétaire Famille Aubry —

Face aux Dents du Midi

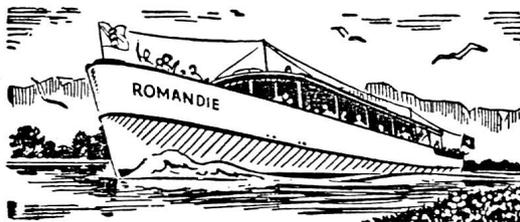
La région idéale
pour les courses scolaires

CHAMPÉRY MORGINS

par le Chemin de fer et les autocars
AIGLE - OLLON - MONTHEY - CHAMPÉRY

Renseignements à la Direction AOMC à Aigle

La belle croisière sur les eaux du Jura
COURSE D'ÉCOLE IDÉALE



Prix spéciaux, ainsi que pour les trois lacs
Renseignements et horaires :

W. Koelliker, Port Neuchâtel, tél. (038) 5 20 30

L'enfant saisit vite... mais par l'image

Une méthode qui rallie tous les suffrages :
La projection de clichés en couleurs, petit format
Appareils, écrans, accessoires
Maison spécialisée

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

**PHOTO
PROJECTION
CINÉ**

Chemins de fer électriques veveysans

Vevey-Châtel-St-Denis
Vevey-Chamby
Vevey-Blonay-Les Pléiades 1400 m.

POUR GRANDS ET PETITS UN

choix étonnant de courses

Demandez le dépliant avec carte et 8 projets de courses

RESTAURANT DU LAC DE BRET

Le lieu idéal pour les classes

J.P. Brélaz, chef de cuisine

Tél. 5 81 26

Rigi-Staffelhöhe

Monsieur !

Nous ferions volontiers une course au Rigi.

A L'HOTEL EDELWEISS

nous serons bien soignés et trouverons accueil à l'Auberge du Rigi

Famille A.Egger, tél. (041) 83 11 33